

Thème 4 : syndicalisme international / CES

J'interviens pour défendre un amendement sur le syndicalisme international, amendement présenté par Lille, Orléans-Tours et Clermont-Ferrand.

Depuis des mois, les gouvernements des principaux pays européens imposent des mesures d'austérité, réduisent les dépenses publiques, aggravent le chômage et la chute du pouvoir d'achat. Des mobilisations sociales, souvent de grande ampleur, se sont organisées en Grèce, en Espagne, au Portugal par exemple. Ces mobilisations organisent la résistance à ces politiques libérales et portent la même contestation et les mêmes revendications partout. Face à cela, la CES, Confédération européenne des syndicats, fait des déclarations de soutien, de solidarité avec les peuples, mais n'organise absolument pas la coordination des luttes en Europe. Si elle a condamné le mécanisme européen de stabilité, elle continue à s'inscrire dans les logiques qui gouverne l'Union européenne et à privilégier des modes d'action inefficaces, allant des colloques au lobbying en passant par des euromanifestations qui ne sont jamais assorties de mot d'ordre de grève.

En mai 2011, alors que le peuple grec occupait la rue pour empêcher un enième plan d'austérité imposé par le FMI, la Banque centrale européenne et la Commission européenne, la CES était en congrès à Athènes et ses participants sont allés à la manifestation pour accompagner les mobilisations du peuple grec. Mais au delà de ça, rien ou presque.

Nous constatons avec satisfaction que le texte des rapporteurs a pris en compte une partie de nos remarques et accepté d'affirmer que la CES doit agir pour coordonner les luttes et aller vers l'organisation de grèves à l'échelle européenne. Nous pensons qu'il faut poursuivre dans ce sens pour que le syndicalisme européen passe du lobbying et de la cogestion à l'action et au rapport de forces.



Karine Van Wynendaele

